

**PARCOURS INTERNATIONAL DE MASTER EN ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART**  
**UNIVERSITE DE LA BASILICATE (MATERA, ITALIE) – ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES (PARIS, FRANCE)**  
**APPEL A CANDIDATURES 2018 – 2019 POUR UNE INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE A L'EPHE**

Conçu en commun par l'Université de la Basilicate (UNIBAS, Matera, Italie) - Département des Cultures européennes et de la Méditerranée (DICEM) et l'EPHE (Paris, France), ce parcours international de Master est particulièrement adapté pour les étudiants qui travaillent sur l'Italie du Sud, en archéologie et en histoire de l'art. Un semestre au moins devra être effectué à Matera (30 ECTS minimum).

Le diplôme de Master est délivré en partenariat international entre l'UNIBAS et l'EPHE et conduit à la remise d'un double diplôme. L'EPHE délivre aux étudiants admis le diplôme national de *Master en Études européennes, méditerranéennes et asiatiques, spécialité Histoire de l'art et archéologie*. L'UNIBAS délivre le diplôme de *Laurea Magistrale in Archeologia e Storia dell'Arte*. Au diplôme est jointe une Annexe descriptive au diplôme (*Diploma Supplement*) recensant l'ensemble de la scolarité et prenant notamment en compte le séjour dans les établissements partenaires.

Le parcours de Master conjoint est accessible aux candidats titulaires d'une licence (L3) ou d'un diplôme équivalent reconnu par les commissions d'admission respectives. Les titulaires d'une *Laurea triennale* s'inscrivent directement à l'Université de la Basilicate. Les Commissions d'admission respectives de la *Laurea Magistrale in Archeologia e Storia dell'Arte* de l'UNIBAS (Conseil des études) et du *Master Études européennes, méditerranéennes et asiatiques (EEMA), spécialité Histoire de l'art et archéologie* de l'EPHE (Jury d'admission) valideront les candidatures sélectionnées selon leur calendrier annuel. Les critères d'admission prennent en compte l'excellence académique et une connaissance élémentaire du français et de l'italien des candidats de part et d'autre.

Le candidat s'inscrit sur le site de l'EPHE en indiquant dans la lettre de motivation son intérêt pour le parcours international (Voir «première inscription» en Master : [www.ephe.fr/inscriptions/comment-s-inscrire/master-eema](http://www.ephe.fr/inscriptions/comment-s-inscrire/master-eema)). L'étudiant sélectionné en Master conjoint effectue les démarches nécessaires à son inscription administrative en Master dans chacun des deux établissements chaque année. Il s'acquitte des droits d'inscription réglementaires chaque année à l'UNIBAS, siège administratif et coordinateur du parcours conjoint, et en est exonéré à l'EPHE. Si son dossier est retenu, les modalités d'inscription administrative à l'UNIBAS lui seront communiquées ultérieurement.

L'étudiant doit justifier de son affiliation à un régime de couverture sociale (maladie et accidents) et de responsabilité civile valable dans les deux pays pendant la totalité de la durée de séjour dans chaque établissement partenaire. Si la couverture assurée dans son pays d'origine n'apparaît pas suffisante, l'intéressé doit s'affilier à un régime complémentaire conformément à la réglementation du pays d'accueil.

Le parcours se déroule sur deux années universitaires (quatre semestres), chacune d'entre elles comprenant 60 crédits CFU/ECTS. L'étudiant inscrit au cursus effectue obligatoirement une mobilité à l'UNIBAS, à partir du deuxième semestre pour les étudiants de l'EPHE. La mobilité prévoit l'acquisition d'au moins 30 CFU/ECTS. La langue d'enseignement est celle prévue par chaque institution dans le cursus correspondant.

La soutenance, unique, du mémoire, peut avoir lieu soit dans l'institution d'origine, soit dans l'institution partenaire, en conformité avec les règlements de constitution des jurys de soutenance du *Master/Laurea Magistrale* en vigueur dans les deux institutions.

**Contact : François QUEYREL, directeur d'études, [francois.queyrel@ephe.psl.eu](mailto:francois.queyrel@ephe.psl.eu)**

**Date limite de réception des dossiers à l'EPHE pour une inscription en M1 : 25 juin 2018 (1<sup>ère</sup> session)**

**et 15 septembre 2018 (2<sup>ème</sup> session)** Voir : <https://www.ephe.fr/inscriptions/comment-s-inscrire/master-eema>

(Mentionner votre intérêt pour le parcours international avec l'Université de la Basilicate dans la lettre de motivation)

**Date limite de validation définitive de l'inscription à l'UNIBAS et paiement des droits : 2 octobre 2018**

(Les modalités d'inscription administrative en ligne seront communiquées aux candidats retenus)

**Site officiel du parcours de Master conjoint :**

<http://dicem.unibas.it/site/home/didattica/archeologia-e-storia-dell146arte/archeologie-et-histoire-de-lart.html>